lait de chaux additionné d'une petite quantité de chlorure de chaux.

Après un rinçage toute trace d'odeur est enlevée.

Il faut obliger la bonne à nettoyer ainsi ses bidons au moins une fois par mois.

Un nereu me demande si je ne connaîtrais pas un procédé permettant de rendre opaque les vitres d'une cuisine.

Mais si, vraiment.

On obtient un excellent vernis pour le verre en dissolvant un peu de gomme adragante dans du blanc d'œuf à l'aide d'un battage prolongé. Ce vernis convient très bien dans le cas où l'on veut rendre opaque des fenêtres en verre ordinaire.

Cela dispense de rideaux, mais j'avoue que c'est bien moins joli à l'œil !

Enfin c'est votre affaire et non la mienne.

—×—

Voulez-vous que nous passions maintenant quelques instants dans notre cabinet de toilette où nous allons trouver une jeune fille désolée d'avoir des ampoules aux pieds à la moindre grande marche. On amène la guérison des ampoules qui proviennent l'un travail manuel inaccoutumé, d'une marche forcée ou de la défectuosité de la chaussure en les recouvrant d'une pommade ainsi composée :

Savon blanc 50 grammes; suif ou graisse fraîche 50 grammes; alcool camphré 25 grammes; vinaigre camphré 25 grammes.

Il n'y a donc pas lieu de se désoler, puisque tante Rosalie est là avec un bon remède tout près.

—×—

Toute prête aussi la recette de l'eau de mélisse qu'on réclame de tous côtés.

J'avoue qu'il est commode et économique de faire son eau de mélisse soi-même; au surplus c'est facile. Voici la formule, vous en jugerez.

On prépare l'eau de mélisse en faisant mariner, pendant huit jours, dans 500 gr. d'alcool, 90 gr. de mélisse fraîche en fleur, 15 gr. d'écorces de citron, 8 gr. de canelle, 8 gr. de girofle, 8 gr. de noix de muscade, 4 gr. de coriandre et 4gr. de racine d'angélique. Au bout de huit jours, on distille au bain-marie pour 400 gr. de produit.

—×—

Enfin je vais terminer en donnant satisfaction à un nereu économe, qui me demande la manière de dérouiller les plumes. Je lui réponds en lui donnant un procédé pour les empêcher de rouiller, et le voici:

Les faire tremper pendant une demi-heure dans une dissolution de sulfate de cuivre — vitriol bleu. Les essuyer ensuite très légèrement et les laisser sécher, elles ne se rouilleront jamais.

Il est bien plus commode, il me semble, de prévenir le mal que de le guérir.

Tante ROSALIE.

UN SIECLE D'HISTOIRE LOCALE

ROUBAIX EN 1850 & EN 1839

Nos archives. — Les Frères. — Le canal de Roubaix. La situation de l'industrie locale. — L'exposition de 1839. — Le Fort Frasez.

Sur la demande du Préfet du Nord, un employé de la mairie dressa, en 1838, un inventaire des archives communales antérieures à 1785. Ce travail terminé en janvier 1839, avait un but tout particulier, celui de fournir à M. Augustin Thierry des matériaux pour son histoire du Tiers Etat.

Au point de vue de notre histoire locale, les archives de Roubaix offrent un grand intérêt. Les documents qui les composent ne remontent guère au-delà du XVe siècle.

***

En 1838, le chemin communal de Lille à Roubaix par Croix fut déclaré route départementale.

***

Le 5 janvier 1838, le Conseil municipal vota à l'unanimité une somme de 800 francs pour le traitement et le trousseau d'un quatrième Frère à la condition expresse que le Frère Frédéric, qui enseignait ailleurs, reviendrait immédiatement diriger l'école qui lui devait en grande partie sa prospérité.

***

Les négociations avec la Belgique pour la jonction du canal de la frontière à l'Escaut, reprises en 1838, furent terminées en 1839.

En octobre, le Roi des eBlges ratifiait le traité relatif à la prolongation du canal de l'Espierre.

Cette heureuse solution mettait fin à un conflit regrettable.

***

Le 10 mai 1839 fut fondée, à Roubaix, une société de secours mutuels sous le titre de : *Société Saint-Barnabé.*

***

En 1839, il y avait à Roubaix, 19 filatures de laine.

163 fabricants occupaient 27.369 ouvriers et livraient à la consommation, 260.697 pièces d'étoffes d'une valeur de 31.377.594 francs, suivant le tableau suivant :

Etoffes	Nomb. de pièc.	Mètres	Prix	Sommes
Laine	71.356	4.637.081	3.00	13.911.243
Laine et coton	51.996	3.681.857	1.75	6.443.249
Laine et soie	415	18.653	2.40	44.767
Coton	76.147	5.732.163	0.85	4.859.342
Lin	22.641	1.358.430	2.00	2.716.860
Lin et coton	28.883	5.631.857	1.75	6.443.249
Gilets	9.739	175.582	6.00	1.053.492
	260.697	17.639.981		31.377.594

***

A l'Exposition de 1839, Roubaix obtint une médaille d'or, sept médailles d'argent, trois médailles de bronze, huit mentions honorables et deux citations favorables.

Voici les noms des industriels récompensés :

MM. Carlos Florin, filateur de coton, 3.000 broches, médaille d'argent ; Lejeune et Cie, filateurs de laine, 2.500 broches, médaille de bronze ; Vve Lepoutre-Roussel, citation favorable ; Henri Delattre, filateur de laine, médaille d'or ; Florentin-Cocheteux, damassés pour meubles, médaille d'argent ; Wacrenier-Delvinquer, damas, médaille d'argent ; Alexandre Dervaux, satins, médaille d'argent ; François Frasez, fabricant, médaille d'argent ; De Grendel, médaille de bronze ; Ve Cordonnier, Ve Desaint-Florin, Potalier-Cousins, Ribeaucourt-Motte, Wasse[illegible]nne-Bredart, Dazin fils aîné, Scr[illegible]pel-Louage, mentions honorables ; Re[illegible]ineau et Cie, citation favorable ; Te[illegible]nynck frères, coutils, médaille d'argent ; Lefebvre-Horent, coutils, médaille d'argent ; Dathis, mention honorable.

Le rapport du jury se terminait par cette appréciation flatteuse :

« Cette ville industrieuse embrasse beaucoup d'articles et les réussit tous. Aussi sa prospérité va-t-elle toujours croissante ; et il est difficile de dire où elle s'arrêtera, si elle n'a d'autres limites que celles de l'intelligence de sa population ouvrière, de l'activité et de l'habileté de ses fabricants. »

***

Le rapport du jury de l'Exposition de 1839 mentionne élogieusement une initiative prise par un fabricant roubaisien :

« Nous croyons devoir signaler une heureuse idée que ce fabricant (M. François Frasez) met en ce moment en pratique. Sur une propriété qu'il a achetée, il fait construire cent petites maisons pour ses ouvriers ; chaque maison aura quatre chambres et pourra contenir quatre métiers à la jacquart. Il procurera ainsi, à peu de frais, à l'ouvrier un logement plus confortable, une économie de temps, l'avantage de travailler en commun avec sa famille, d'en utiliser tous les bras, en évitant pour elle et pour lui, les dangers de la vie d'atelier. Les mœurs ne pourront qu'y gagner en même temps que, la somme du travail s'augmentant, le prix de chaque façon pourra diminuer. Ainsi se trouvera atteint le but si désirable de concilier les intérêts du fabricant et ceux de l'ouvrier. Une pareille entreprise a mérité l'intérêt du jury. »

Les maisons construites dans le quartier du Fontenoy, portent encore aujourd'hui le nom : Maisons du Fort Frasez. L. R.

A DES CONCURRENTS PRESSÉS

Attendez donc, Messieurs, de grâce,
Que le *Congo* cède sa place ;
Ce jour viendra probablement...
En l'an deux mille, — pas avant.
Un prophète, au savonnier Victor Vaissier.

Chronique Locale

ROUBAIX

A LA MAIRIE DE CROIX

LA DISCORDE SOCIALISTE

M. le Maire et son sécrétaire. — Une révocation inattendue. — Pourquoi ? — Intervention d'un ami. — On voudrait arranger l'affaire

La discorde est au camp socialiste.

En haut et en bas, en province comme à Paris, au sein des *comités exécutifs* et dans les *moindres* groupes, les doctrinaires se chamaillent, en ce moment avec entrain. On dirait vraiment que tous ces gens-là se sont donné le mot pour amuser la galerie.

Ces luttes intestines, ces divisions profondes, ne sauraient nous étonner, car, logiquement, il ne peut en être autrement.

Quand un parti politique ou social n'est régi par aucun principe et que, seuls, les appétits rapprochent ses membres, fatalement, un jour, ces appétits s'étant développés, l'assiette au beurre devient trop petite et les intérêts contraires se rencontrent et se heurtent.

Ce jour-là, des hommes, amis la veille, et qui semblaient admirablement faits pour s'entendre, se transforment tout à coup en ennemis férocement irréconciliables. C'est précisément ce qui vient d'arriver à Croix. Il y a quatre ans, quand les électeurs de cette ville envoyèrent à la mairie, dans un moment d'aberration, M. Florimond Desbarbieux et ses amis, le premier soin du maire, fut de prendre un secrétaire capable de diriger, à la fois, les affaires de la commune et le mouvement révolutionnaire.

M. Florimond Desbarbieux s'adressa au fournisseur attitré des mairies collectivistes, M. Jules Guesde. Celui-ci, qui a toujours en réserve, dans le gardemeubles du parti, des secrétaires de toutes provenances, expédia à Croix, un de ses protégés, retour du Brésil — un secrétaire américain. Pendant quatre ans, M. Jules Guyot, le fonctionnaire en question, et M. Florimond Desbarbieux, s'entendirent admirablement : deux têtes sous le même bonnet... rouge.

M. Desbarbieux avait le titre et M. Guyot remplissait la fonction.

La place n'était pas une sinécure : il fallait mener de front l'administration et la propagande ; préparer les rapports pour le Conseil et écrire les discours pour les réunions publiques.

Malgré tous ses soins, M. Guyot ne pouvait empêcher M. le Maire de commettre une gaffe de temps en temps. Alors, le secrétaire de mairie, se transformait en journaliste et il était obligé, pour réparer les fautes du «patron», de polémiquer à perte de vue dans les colonnes d'une feuille socialiste. M. Guyot, était, pour le citoyen-maire, un homme précieux, impossible, semblait-il, à remplacer.

Aussi on comprendra notre surprise, quand il y a quelques jours, nous avons appris que M. Desbarbieux voulant se débarrasser de son secrétaire... universel, venait de le révoquer purement et simplement.

Pourquoi cette révocation ? Quels sont les motifs de cette mesure violente, étrange, inattendue ?

Nous avons été les demander aux intéressés eux-mêmes.

A notre grand regret, il nous a été impossible de rencontrer M. Florimond Desbarbieux, mais nous avons vu M. Jules Guyot. L'ex-secrétaire nous déclara tout d'abord, ne rien vouloir dire.

« — C'est inutile de me questionner, nous dit-il, je ne dirai rien ».

Cependant, nous insistons, expliquant à M. Guyot que notre démarche n'a qu'un but : connaître la vérité, pour renseigner exactement les lecteurs du *Journal de Roubaix* et par le fait même, couper court à tous les racontars.

Nous savons, — ajoutons-nous — que l'arrêté de révocation pris par le maire de Croix, vous a été signifié par un garde, mercredi, vers huit heures du soir.

— Je n'accepte pas de révocation, réplique M. Guyot.

— Justement, nous savons aussi qu'un ami commun de vous et de M. Desbarbieux a été chargé d'arranger l'affaire et d'obtenir que l'arrêté soit rapporté.

— Je n'ai pas fait le premier pas. Oh ! non, je vous assure.

— Très bien, mais la démarche a été faite par un haut fonctionnaire d'une ville voisine ; actuellement, si nos renseignements sont exacts, on est bien près d'aboutir à un arrangement : la mesure serait rapportée, et vous donneriez votre démission. Est-ce cela ?

— Je ne veux rien vous dire ; je me réserve de tout expliquer plus tard, dans quelques jours.

— Si l'affaire ne s'arrange pas, naturellement ?

— Vous m'en demandez trop, mais je vous le dis, j'ai de quoi me défendre. Et en prononçant ces mots, M. Guyot tire de la poche intérieure de son veston, une liasse de papiers.

— Ce sont des armes contre le maire, demandons-nous.

— Je vous le répète, si on m'attaque, j'ai de quoi me défendre.

— Je ne pousserai pas l'indiscrétion jusqu'à vous demander en quoi consistera votre système de défense ou d'attaque, mais enfin....

— Inutile, je ne dirai rien sur ce chapitre-là.

— Mais enfin, que vous reproche-t-on ?

— Je ne puis vous le dire, mais sachez que les griefs que M. le Maire croit fondés, ont été déclarés nuls par la personne qui s'est interposée entre nous.

— Ainsi donc, pour vous, votre révocation n'a pas de motifs sérieux ?

— Pour moi, elle n'en a pas.

— Cependant, on ne révoque pas ainsi les gens sans raisons graves.

— Attendez, attendez, vous saurez toute la vérité.

Que conclure de cette conversation. Trois choses : d'abord que M. Jules Guyot, ainsi que nous l'avons annoncé, a bel et bien été révoqué de ses fonctions de secrétaire de mairie ; en second lieu, que, pour des raisons, encore ignorées, les deux parties semblent avoir intérêt à arranger l'affaire à l'amiable et enfin, qu'il se passe à la mairie de Croix des choses qu'on se plaît à entourer de mystère.

Pour connaître les dessous de cette affaire, nous devons attendre que M. Jules Guyot, ex-secrétaire, nous dise, comme il l'a promis, « toute la vérité ». Attendons...

L. R.

DE ROUBAIX EN RUSSIE EN BALLON

Un intéressant projet. — Chez M. J.-B. Glorieux Un nouvel aérostat. — Une ascension de vingt-quatre heures.

Le *Journal de Roubaix* a annoncé dernièrement que M. Jean-Baptiste Glorieux, l'aéronaute roubaisien si connu dans la région, avait formé le hardi projet de se rendre de Roubaix en Russie en ballon. Ce projet, absolument sensationnel, présentant un réel intérêt, nous avons été demander à M. Glorieux lui-même, quelques renseignements sur le grand voyage aérien qu'il veut entreprendre.

Un ballon neuf

C'est dans la salle de la Société artistique, rue de l'Alouette, où il est en train de mettre la dernière main à un nouvel aérostat, que nous rencontrons M. Jean-Baptiste Glorieux.

— Eh bien Monsieur Glorieux, quand partez-vous pour la Russie ?

— Probablement en juillet. Dans quelques jours, mon nouveau ballon sera prêt. Tenez, le voilà. Il est gonflé à l'air, en partie, pour laisser sécher le vernis qui le recouvre.

— Combien cube-t-il ?

— Sept cent cinquante mètres cubes.

— Tiens, il est moins grand que le *Titan* qui, je crois, cube 800 mètres.

— Parfaitement, mais celui-ci « enlevera » plus facilement parce qu'il est plus léger. Le *Titan* est en ballon celui-ci est tout en soie de Chine. Savez-vous qu'il m'a fallu quatre cents mètres carrés d'étoffe pour confectionner l'enveloppe.

— Vous faites vos ballons vous-même ?

— Entièrement. Tout me passe par les mains. Tout est cousu par moi. Ainsi, pour cet aérostat il y a 2.800 mètres de couture. Ce n'est pas un ouvrage ordinaire. Je fais le filet ; je fabrique également le vernis, tout enfin. La dépense totale pour ce ballon que vous voyez est de 4.500 francs.

— Quel poids aura ce ballon avec tous ses agrès ?

— Environ 175 kilogrammes.

Vingt-quatre heures en ballon

— Dans quelles conditions comptez-vous accomplir votre voyage de Roubaix en Russie ?

— Nous attendrons un vent favorable qui nous chasse fortement sur l'Allemagne. Je dis nous, car je ne fais pas cette ascension seul. J'aurai une compagnie très agréable : M. Boulenger, fils de l'honorable président de la Société de géographie, monte avec moi. Nous faisons très souvent des ascensions ensemble et même, cette fois, c'est lui qui est le promoteur et l'organisateur de notre grande excursion. Nous partirons de l'Usine à gaz de Croix vers sept heures du soir.

— Pourquoi partir le soir ?

— Oh ! cela présente de grands avantages au point de vue du gonflement et de la perte de gaz qui est presque nulle pendant la nuit.

Si tout va bien, nous comptons traverser la Belgique la nuit et arriver au-dessus de l'Allemagne avec le jour.

Alors, si le vent nous pousse toujours vers l'Est, nous traverserons l'Allemagne en douze heures, pour atterrir, vers sept heures du soir, sur terre russe, probablement en Pologne. Si tout va bien naturellement.

— A quelle vitesse pensez-vous pouvoir marcher et quelle distance allez-vous parcourir ?

— La distance, il est impossible de l'évaluer, car cela dépend de la route que les courants nous feront suivre. Quant à la vitesse moyenne de l'aérostat elle sera sans doute celle d'un train ordinaire.

— Et si les vents vous sont contraires ?

— Dans ce cas, nous descendrons, et la tentative sera à recommencer. Je ne me fais pas d'illusions : la chose est possible, puisqu'un aéronaute parisien vient de réussir à aller de Paris en Pologne russe, mais il y a des circonstances imprévues avec lesquelles, cependant, on est obligé de compter.

Nous emportons des vivres pour 24 heures, mais si nous atterrissons en Russie, dans un endroit où se trouve une usine à gaz, nous comptons bien continuer notre voyage.

— Et le retour ?

— Oh ! par le chemin de fer.

— Ce sera votre 600e ascension, je crois ?

— Pas encore ; j'ai fait pour le festival ma 595e ascension, et non la 585e, comme on l'a dit ; je monte dans quelques jours à Roulers, le 14 juillet à Roubaix, quand je partirai pour la Russie, je me laisserai donc « enlever » pour la 598e fois.

M. Jean-Baptiste Glorieux qui porte gaillardement ses 66 ans, nous donne tous ces renseignements le sourire aux lèvres, heureux de voir que nous nous intéressons vivement à ses exploits aérostatiques.

Et maintenant, souhaitons aux aéronautes roubaisiens, bonne chance et bon vent...

L'*UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE* organise pour le dimanche 16 juin, à 4 h. du soir, une grande conférence à l'Hippodrome, avec le concours de M. Thierry, député de Marseille, membre de la commission du budget et de M. Guillain, député de Dunkerque, ancien ministre des colonies.

A l'issue de la réunion de l'Hippodrome, un grand banquet démocratique en l'honneur des conférenciers, aura lieu à la Brasserie Universelle.

La réunion et le banquet seront présidés par M. Eugène Motte, député de Roubaix.

Le prix de la cotisation au banquet est fixé à trois francs. On souscrit au siège de l'*Union Sociale et Patriotique*, café Pandore, rue Pauvrée.

LES TAXES DE REMPLACEMENT. — Une circulaire, ou plutôt un «tract» vient d'être distribué à Roubaix ; il porte comme titre « Les causeries de Jacques de l'Epeule » et traite la question de la suppression de l'octroi et des taxes de remplacement.

« Jacques de l'Epeule » se propose de publier plusieurs causeries sur cette importante question. Dans la première, il demande pourquoi la suppression des octrois n'est pas une réforme générale pour tout le pays et pourquoi Roubaix seul, dans la région du Nord, s'engage dans une expérience dont le résultat est très aléatoire.

« Jacques de l'Epeule » donne encore cet autre argument contre la suppression des octrois, en tant que réforme locale :

« Jacques de l'Epeule s'est souvent qu'il avait un ami à Elbeuf, un Roubaisien qui est là-bas depuis plusieurs années et que des circonstances particulières ont amené dans cette ville. C'est un peu commerçant comme lui, et il lui a écrit parce qu'il a entendu dire que la ville d'Elbeuf a supprimé complètement son octroi depuis longtemps. La réponse qu'il en a reçu n'a fait que confirmer ses mauvaises impressions.

» A Elbeuf, ville industrielle comme Roubaix, la suppression des octrois a d'abord été considérée comme une réforme utile et très populaire. On en attendait des merveilles. Mais elle a été une déception pour tout le monde par la suite. Et, depuis, elle est jugée mauvaise.

» Aucune denrée alimentaire n'a baissé de prix, et les taxes de remplacement, augmentées chaque année, pèsent d'un poids très lourd sur les contribuables, gros et petits. »

REUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. — La Chambre de commerce de Roubaix se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, à la Bourse, le mardi 4 juin 1901, à 4 heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après : 1. Comptes et budgets de la Chambre et de la Bourse ; 2. projet de loi sur le nantissement des fonds de commerce ; 3. obligation du timbre pour les écrits commerciaux ; questions diverses.

POUR LE RETABLISSEMENT DES PROCESSIONS. — Une réunion aura lieu, comme les années précédentes, le dimanche, 9 juin, à l'Hippodrome de Roubaix, en faveur du rétablissement des processions. M. Justin Ruffelet, avocat, prendra la parole.

Toutes les mesures sont prises pour assurer le bon ordre de cette réunion.

AU CERCLE POLYGLOTTE. — La conférence anglaise de vendredi soir, a été faite par M. Lévêque, qui a initié les membres du Cercle à un agréable passe-temps qui est comme l'accompagnateur indispensable de toutes les excursions à la mode : la photographie. Il a traité son sujet de manière à ce que les plus novices dans cet art, puissent se rendre bien compte des secrets qui leur étaient jusqu'alors cachés.

En résumé, conférence très intéressante, instructive et dite en bon anglais.

NOS ARTISTES. — Nous relevons dans la liste des récompenses du salon, section d'architecture, le nom d'un de nos concitoyens, M. Ernest Thibeau, à qui a été attribué une seconde médaille. M. Thibeau avait envoyé les plans d'hôtels particuliers et de monument funéraire. C'est la consécration bien légitime d'un talent auquel nous avons eu déjà l'occasion de rendre hommage. M. Thibeau avait obtenu une médaille à l'exposition universelle ; nous sommes heureux d'enregistrer ce nouveau succès, d'autant plus méritoire que le jury du Salon a décerné trois médailles seulement de 2e classe.

POUR LES VICTIMES DES CATASTROPHES DE WASMES ET DE QUAREGNON.— M. le Maire de Roubaix vient de recevoir la lettre suivante de la Fédération boraine, comité de secours en faveur des victimes des catastrophes de Wasmes et Quaregnon :

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la collecte effectuée à Roubaix dimanche dernier, avec votre autorisation, a produit la somme de trois cent trente-deux francs nonante-deux centimes (332 fr. 92).

C'est au nom des familles des victimes des catastrophes, au nom du Comité de secours que je viens vous adresser, Monsieur le Maire, de sincères remerciements à vous et aux habitants de la belle ville de Roubaix, qui avez charitablement accueilli les mineurs borains.

Croyez à notre gratitude et veuillez agréer, Monsieur le Maire, avec l'expression de notre reconnaissance, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Comité de secours :

Le Secrétaire : F. DELBASTAILLE.

SYNDICAT MIXTE DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE. — Bureau Syndical. — Le bureau Syndical se réunira le lundi 3 juin 1901, à 6 heures précises au siège syndical, 22, rue de la Paix. Ordre du jour : admissions dans la société de Secours Mutuels St-Joseph ; demande de réadmission. Questions diverses.

LA VISITE DES CHEVAUX. — La commission de classement des chevaux opérera à Roubaix, boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome, du mercredi 12 juin courant, de 7 à 9 heures 1/2 précises du matin et de 2 à 4 heures et demie du soir.

Les opérations auront lieu dans l'ordre suivant : Les propriétaires du canton-Nord, les 5 et 6, ceux du canton-Est, les 7 et 8, et ceux de celui de Roubaix-Ouest les 10 et 11.

LE FESTIVAL DES 26 ET 27 MAI. — Les primes. — Les prix d'éloignement ont été attribuées aux sociétés suivantes :

Prix d'éloignement : 1er prix, fanfare Libérale de Ham-sur-Heure, président, M. F. Boulanger. 2e prix, orphéon l'«Echo des Prolétaires», Louvain, président, M. F. Plas. 3e prix, fanfare «de Onafhankelyke», Borgerhout, président, M. L. Peeters.

La distance, à vol d'oiseau, a été mesurée par M. N. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot.

LE REPOS DU DIMANCHE. — Service des pharmaciens. — Pharmacies de service : quartier du centre : M. Deschodt, Grande-Rue, 26 ; quartier de la Gare, M. Didry, rue Notre-Dame, 32.

UN VOL DE CHARBON, QUAI DE GRAVELINES. — Les agents de police Averbèke et Delcourt ont arrêté, vendredi soir, à onze heures et demie, quai de Gravelines, un batelier, Victor Hauvarlet, âgé de 24 ans, demeurant rue de Brigode, 3, à Lille. Cet individu est inculpé d'un vol de 600 kilos de charbon au préjudice de MM. Jonville frères, négociants. Il a été écroué au dépôt de police du 1er arrondissement.

LA GRANDE MÉDAILLE D'OR à l'exposition universelle de 1900 a été décernée au *Beurre d'Oostcamp*, reconnu le meilleur, le plus fin, le plus pur des produits.

Sa vogue si méritée, multiplie encore chaque jour sa belle clientèle.

Le kilog frais, 3 fr. 30, salé en mottes de 2 kil.: 3 fr. 10.

Dès à présent on reçoit les commandes pour les beurres de conserve, dont la laiterie a fait sa spécialité. — Ce beurre est garanti un an — et se conserve dans les conditions les meilleures. S'adresser pour les conserves, rue du Bois, 13.

LA LUGUBRE DECOUVERTE DT PONT DU SARTEL. — Une troisième arrestation se rattachant à cette affaire a été opérée, samedi matin. Il s'agit d'une ménagère, Julie Dekeyser, née Durier, âgée de 33 ans, demeurant rue d'Alger, 130. Cette femme est inculpée de complicité de manœuvres abortives ; elle a été conduite, samedi après-midi, à Lille.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Un marchand de bois cassé, Adolphe Grenier, demeurant rue des Fossés, 17, a été arrêté, boulevard de Belfort, samedi matin, sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion et d'ivresse manifeste. Il a été écroué au dépôt de police de la rue Sainte-Elisabeth.

MENUS FAITS. — Des rapports ont été rédigés à la charge de Henri Dumortier, fileur, âgé de 42 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 105, et d'une couturière, Maria Decock, âgée de 23 ans, demeurant rue de Tourcoing.

Bains Roubaisiens. — Les personnes qui ont eu l'excellente inspiration de se rendre à l'établissement de bains de la rue Pierre-Motte, s'en trouvent si bien qu'elles y retournent ensuite régulièrement. C'est que l'usage des bains, en cette saison surtout, est un moyen hygiénique des plus efficaces, contre les malaises de tous genres, et même contre les maladies. Et puis les Bains Roubaisiens sont installés de façon à attirer tous ceux qui aiment la propreté et le confort.

Mme CHOMBART-PAYEN, 7, rue du Bois, Grand choix de confections pour Dames, Jaquettes et Collets, Costumes tailleur, Jupes, Jupons et Corsages.

Communications

ROUBAIX. — Syndicat des emballeurs. — Dimanche 2 juin, à cinq heures et demie précises du soir, grande réunion générale du syndicat des emballeurs-camionneurs et manutentionnaires de Roubaix et environs, au siège habituel, rue Nain, 52. Ordre du jour : Situation financière et rapport du trésorier; renouvellement de la Commission.

—— Fanfare des trompettes « La Revanche ». — La tombola aura lieu le dimanche 9 juin. Les carnets qui ne seront pas rentrés pour le mercredi 5 juin seront considérés comme vendus.

—— Médaillés coloniaux. — Réunion obligatoire, dimanche 2 juin, à six heures et demie précises, Grande-Rue, 77. Ordre du jour : Paiement des cotisations; remise de la nouvelle insigne; disposition à prendre pour l'inauguration du nouveau local. Présence indispensable.

CROIX

LE VOL D'UNE MONTRE commis vendredi au domicile de M. Guillaume Dominizek, Grande-Rue, cour Lecoutre, a pour auteur Jules Sengier, un vagabond qui vit de rapines. On le croit réfugié à Mont-à-Leux.

WASQUEHAL

L'HEURE DE LA RETRAITE, à l'occasion de la ducasse, est prolongée jusque deux heures du matin dans les nuits de dimanche et de lundi, ainsi que dans la nuit de jeudi, à l'occasion de la ducasse du Noir-Bonnet.

Lundi prochain, les bureaux de la mairie seront fermés toute la journée.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — Par décision préfectorale en date du 23 mai et sur la proposition de M. le Directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord, Mme Dujardin, née Clémence Catteau, institutrice titulaire à Halluin (Nord), est nommée institutrice titulaire à l'école maternelle de Wasquehal en remplacement de Mme Hiraux, admise à la retraite.

WANNEY

UNE TOMBOLA POUR LES ENFANTS DES ECOLES LIBRES. — Demain, lundi, une grande tombola, organisée par le Comité des anciennes élèves des Dames de la Ste-Union sera tirée au patronage. Tous les enfants des écoles libres y participeront.

FLERS-BOURG

ARRESTATION D'UN COLPORTEUR. — Vendredi,

FEUILLETON DU 3 JUIN 1901. — N° 40

LE SERGENT RENAUD

Par PIERRE SALES

DEUXIEME PARTIE

I. — (SUITE)

Si elle trouvait les employées en train de bavarder ou la lingère en discours, on la voyait s'arrêter *brusquement*, faire de gros yeux, serrer les lèvres, puis s'écrier :

— Ah ça ! mesdemoiselles !

Mais sa colère n'allait pas plus loin et disparaissait même si on lui demandait des nouvelles de son petit-fils.

— De mon arrière-petit-fils ! reprenait-elle avec coquetterie.

Ainsi que la plupart des vieillards, elle n'avait presque plus de sommeil, et elle descendait dans le cabinet avant le jour. Le 29 août, elle n'avait pas dormi de la nuit ; elle attendait ce lendemain qui allait lui apporter des nouvelles de son arrière petit-fils. Et elle trottinait dans la pièce, rangeant tous les papiers, expédiant les choses en retard, préparant sa caisse qu'elle confierait à une employée, pour que rien ne pût la distraire dans cette journée.

Marie descendit aussi de bonne heure, plus impatiente en réalité que sa grand'mère, mais se montrant plus calme.

— C'est bien aujourd'hui le 29 ? dit-elle en embrassant maman Renaud.

— Oui, oui, fit la grand'mère d'un ton désagréable.

Elle était furieuse contre ce dernier voyage et cherchait souvent querelle à sa fille de l'avoir autorisé.

— Nous aurons sa lettre ce matin, dit la grand'mère.

— Peut-être, dit Marie.

— Comment, peut-être ?

— Eh oui ! il peut fort bien ne pas avoir écrit...

— Lui, ne pas nous écrire ?

— Ou avoir *manqué le courrier.*

— Non, non ! Est-ce qu'on manque le courrier quand on ne peut donner de ses nouvelles que tous les mois ?

— Le bateau pourrait être en retard ; il suffit d'un encombrement dans le canal de Suez...

— Enfin ! s'écria maman Renaud, relevant la tête et devenant aigre, on croirait que tu espères ne pas recevoir de lettre de lui !

Marie Renaud sourit ; mais sa grand'mère était partie. La crainte de ne pas recevoir de lettre la mettait en colère, très régulièrement, tous les jours de courrier.

— Il y a des moments où je crois que tu ne l'aimes pas, ton fils !

— Oh ! maman Renaud !

— En tout cas, tu ne l'aimes pas autant que moi ! Quel besoin de l'expédier encore dans ces Indes anglaises !

— N'est-ce pas lui qui a voulu ?...

— Oui, mais tu l'y pousses ! Et il est toujours loin de Paris, quand nous serions si heureuses de le dorloter, de l'aimer ! Mais il faut à madame que son fils voyage...

— C'était nécessaire, maman Renaud, son instruction l'exigeait.

— Oh ! je sais bien ce que tu vas me répondre : l'instruction !... Qu'est-ce que ça me fait à moi, l'instruction ? Est-ce qu'on n'a pas des livres pour apprendre tout ce qu'il faut ? Mais madame veut que son fils soit un savant ! Madame veut que son fils soit élevé suivant la mode de l'aristocratie anglaise... Eh bien ! tiens, ce n'est pas vrai, tout cela ! Si tu nous prives de notre enfant, car il est aussi bien à moi qu'à toi, si tu l'expédies dans tous les pays du monde, si tu lui fais obtenir, sans même qu'il le sache, des sursis pour son service militaire, c'est que tu as peur de lui montrer ses papiers, c'est que tu as peur de lui dire la vérité sur sa naissance...

Marie entoura sa mère de ses bras, lui mit la main sur la bouche, sans manifester la moindre colère. Elle était si bien habituée aux explosions de maman Renaud ! Elle lui dit soulement :

— Prends garde ; les employées commencent d'arriver.

La grand'mère se calma un peu ; mais, tout en ayant l'air de travailler, elle murmurait entre ses dents :

— Je la lui dirai, moi, la vérité, et le chagrin que nous avons de vivre sans lui ! Et il ne nous quittera plus.

Puis, pour tromper son impatience jusqu'à l'heure du courrier, elle alla faire « son grand tour » dans les magasins. Marie Renaud était demeurée dans le cabinet, assise devant sa table, la plume à la main, les yeux fixes, un peu pâle, tremblant de temps en temps. Enfin, sa grand'mère revint avec l'employée qui était allée chercher le courrier chez la concierge. Elle n'osait jamais toucher aux lettres avant sa fille. Marie prit le paquet et chercha bien vite, au milieu de toutes les enveloppes, l'écriture de son fils.

— Voici, prononça-t-elle.

Et rejetant toutes les autres lettres, elle ouvrit brusquement celle de son fils.

Maman Renaud écoutait respectueusement.

II

JEAN RENAUD

« Ma chère et bonne mère,

» Ma bonne maman Renaud,

» Il me semble que je vous vois, toutes les deux, dans votre cabinet, attendant avec impatience des nouvelles de votre enfant. Et avant de vous donner aucune nouvelle, je vous réunis toutes les deux dans une même caresse, bien tendre, bien chaude, en vous demandant pardon de ne pas vous annoncer encore mon retour. »

— Comment, ! interrompit la grand'mère, il prolongo son voyage ?

Marie la calma d'un geste et continua assez tranquillement la lecture de la lettre ; elle ne pressentait même pas la cruelle épreuve à laquelle elle allait être soumise ; la vue de l'écriture ferme et large de son fils l'avait rassurée.

« Je vous disais dans ma dernière lettre, que je m'étais arrêté à Ceylan, d'où j'allais bientôt gagner Pondichéry, Madras, pour arriver à Calcutta et m'enfoncer dans les Indes anglaises. Mais cette île de Ceylan est tout à fait charmante ; sa végétation m'avait séduit, et je laissai passer le départ du bateau sans en profiter. Puis, j'étais un peu fatigué, et je me reposais. Pour la première fois je me sentais un peu las de ces longs voyages que vous m'aves permis de faire ; je me disais que celui-ci serait le dernier. Je songeais à revenir près de vous pour toujours, à ne plus vous quitter jamais, à ne plus quitter ma chère France, pour laquelle mon amour n'a fait que grandir à mesure que je la voyais partout insultée. Je ne saurais vous dire à quel point ce nom de France me fait tressaillir ; tu n'es pas jalouse, ma mère, de mon amour pour ma patrie ? Si tu savais avec quelle fierté je répondais, quand on me demandait ma nationalité :

» — Je suis Français !

» Et quelle émotion me secouait, dans tous ces voyages, lorsque je revoyais flotter le drapeau français, après avoir été trop longtemps sevré de lui ! Aussi devez-vous vous figurer aisément mon bonheur quand j'ai vu un jour entrer dans le port de Colombo un bateau français. C'était le *Saghalien* qui transportait des troupes au Tonkin.

» Je faisais ma promenade quotidienne, songeant seulement à vous deux. Et tout d'un coup, en apercevant les couleurs françaises, j'ai machinalement versé quelques larmes, comme si je revoyais la France. Des officiers, des soldats, descendaient à terre, ainsi que des correspondants de journaux envoyés au Tonkin pour suivre les opérations de nos troupes. Je les suivais, je les regardais, j'avais envie de leur parler. Je n'osais pas m'adresser à des officiers, je saluai de simples soldats pour leur demander des nouvelles de la France. Puis, comme de petits bateaux allaient porter des provisions fraîches à bord du *Saghalien*, je montai sur un de ces bateaux ; j'avais eu soudain une envie furieuse de me rendre sur ce navire français, de marcher sur son pont, qui est le sol français. Un matelot me le fit visiter, me conduisant partout. Je regardais avec mélancolie les soldats qui n'étaient pas descendus à terre, entassés dans l'entre-pont et qui devisaient gaiement, ces braves soldats qui s'en allaient si loin défendre l'honneur de leur patrie. Je regrettais presque de n'être pas au milieu d'eux, pour faire aussi mon devoir de Français.

(*A suivre*). PIERRE SALES.